

COMMUNIQUÉ

SAISON 2021-22

Jeudi 19 mai 2022

AUDITION DU FLEURY LOIRET HANDBALL DEVANT LA CNCG : PAS DE SANCTION POUR LE CLUB.

Le 6 mai dernier, le Fleury Loiret Handball était présent à la Maison du Handball, à Créteil, afin de s'entretenir avec la CNCG (Commission Nationale de Contrôle et de Gestion) de la Fédération Française de Handball pour faire le point sur la situation comptable intermédiaire de la SASP Fleury Loiret Handball, à la date du 31 décembre 2021.

La CNCG a publié sa décision hier soir : le club n'est pas sanctionné. Explications.

Après examen des éléments en sa possession, la CNCG a décidé de fixer un plan d'apurement jusqu'en décembre 2024 de la situation nette négative de la SASP Fleury Loiret Handball constatée au 31 décembre 2021. Ce plan d'apurement ne constitue pas une sanction : il s'agit d'un **accompagnement réglementaire du club sur plusieurs saisons visant à faire face à un déséquilibre budgétaire.**

Cette décision conforte le FLHB dans l'objectivité des arguments présentés par le club et dans l'écoute particulièrement attentive de la CNCG sur **l'origine de ce déséquilibre budgétaire : un ensemble de recettes insuffisantes**, et non une absence de maîtrise des dépenses ou une mauvaise gestion.

Cette décision se base également sur la relation sincère et rigoureuse, entretenue par le Fleury Loiret Handball avec la CNCG depuis de très nombreuses années. **Elle donne au club la possibilité de mettre en oeuvre un plan d'actions en cours et à venir, et de travailler dans les toutes prochaines semaines avec l'ensemble des acteurs publics et privés de son écosystème, avec trois objectifs :**

- **Le rééquilibrage du budget de la saison 2021-22 ;**
- **L'approche budgétaire pour la saison 2022-23 et les saisons suivantes ;**
- **La finalisation d'un projet de résidence (matches, entraînements, bureaux) viable, préalable essentiel pour développer l'activité d'un club sportif professionnel.**

Le club entre donc dans une période de consultations et de rencontres qui doit aboutir à la présentation, à la CNCG, du budget prévisionnel de la saison 2022-23, à la date du 15 juin 2022.

A ce titre, si la relégation sportive en division 2, après une saison 2021-22 où les vents contraires se sont multipliés, est évidemment vécue comme une grande déception, elle doit constituer **une opportunité pour le FLHB de rebondir afin de continuer à écrire son histoire : celle d'un club majeur de sa discipline et reconnu au niveau européen.** Il évoluera d'ailleurs toujours au sein de la Ligue Féminine de Handball la saison prochaine, la division 2 ayant intégré la ligue professionnelle du handball féminin français, **une preuve supplémentaire du développement du sport féminin et de son impact sur le territoire local et national.**

Le Fleury Loiret Handball remercie toutes celles et ceux qui s'investissent dans cette aventure, qui la soutiennent et la soutiendront et leur donne rendez-vous ce samedi 21 mai à 20h00 au Palais des sports d'Orléans, pour le dernier match de la saison face à Celles-sur-Belle.

www.fleuryloirethandball.com

SASP Fleury Loiret Handball

ZI de l'Herveline, 109 avenue Louis Gallouëdec 45400 Fleury-les-Aubrais
Contact : secretariat@fleuryloirethandball.com - Tél.Fax : 02 38 86 62 67



Coupe de la Ligue 2016
Champion de France 2015
Coupe de la Ligue 2015
Coupe de France 2014

